

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 Décembre 2018  
Commune de  
PAULHAN N° 2018/12/14**

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Date de la convocation | 11/12/ 2018              |
|                        | <b><u>Votes : 25</u></b> |
| Présents : 19          | Pour : 20                |
| Absents : 02           | Contre : 04              |
| Représentés : 06       | Abstention : 01          |

L'an deux mille dix huit et le vingt décembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GAVINET Isabelle, JAM Thierry, JAURION Léon, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mme BORGNAT Géraldine à Mr VALERO Claude  
- Mr ALAMBERT Elie à Mr JAURION Léon  
- Mr GASC Georges à Mr ENGELVIN Gérard  
- Mme GASPARD Chantal à Mme RICARD Christine  
- Mme GUERIN Audrey à Mme AMMARI Hanane  
- Mme HEREDIA Fabienne à Mr DUPONT Laurent

**Objet** : Appartement de la mairie - Adoption d'un bail d'habitation au profit de Monsieur Eric ESPINAS

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20181220-2018-12-14-DE  
Date de télétransmission : 02/01/2019  
Date de réception préfecture : 02/01/2019

Monsieur le Maire rappelle que l'appartement de la mairie est libre d'occupant depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Auparavant, cet appartement, de type F4, était occupé comme logement de fonction par une employée communale, et intégré de fait dans le domaine public de la commune.

Or, le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime de concessions de logement ne permet plus d'attribuer ce logement dans les mêmes conditions de droit.

Afin que cet appartement ne reste pas inoccupé et que la Commune continue de percevoir les recettes y relatives, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de le donner à bail au profit de Monsieur Eric ESPINAS, conformément aux dispositions de la loi du 6 juillet 1989.

Le Conseil Municipal, par 20 voix Pour, 4 voix Contre et 1 Abstention,

- Approuve le bail d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 au profit de Monsieur Eric ESPINAS,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20181220-2018-12-14-DE  
Date de télétransmission : 02/01/2019  
Date de réception préfecture : 02/01/2019